

Buzyn est convoquée devant la Cour de justice, Lacombe fait la publicité d'un médicament

écrit par Jules Ferry | 9 septembre 2021



Horoscope de Buzyn cette semaine :

Une zone de turbulences en vue...

L'ancienne ministre de la Santé, Agnès Buzyn, sera convoquée devant la Cour de justice de la République le 10 septembre au sujet de la gestion du Covid-19.

Elle pourrait être mise en examen.

Agnès Buzyn, ministre de la Santé qui avait démissionné mi-février 2020 au début de l'épidémie de Covid-19, est convoquée le 10 septembre à la Cour de justice de la République (CJR) à Paris en vue d'une possible mise en examen, rapporte l'AFP le 9 septembre citant une source judiciaire, et confirmant une information du Monde.

Cette convocation à la CJR, seule juridiction habilitée à juger des ministres dans l'exercice de leur fonction, a lieu dans le cadre de l'enquête menée depuis juillet 2020 sur la manière dont le gouvernement a géré cette épidémie.

On se souvient de ses déclarations en mars 2020 :

«Quand j'ai quitté le ministère, je pleurais parce que je savais que la vague du tsunami était devant nous. Je suis partie en sachant que les élections [municipales] n'auraient pas lieu [...] Depuis le début je ne pensais qu'à une seule chose : au coronavirus. On aurait dû tout arrêter, c'était une mascarade. La dernière semaine a été un cauchemar. J'avais peur à chaque meeting. J'ai vécu cette campagne de manière dissociée», a-t-elle fait valoir, assurant avoir alerté le président Emmanuel Macron et le Premier ministre Edouard Philippe à ce sujet.

<https://français.rt.com/france/72730-buzyngate-edouard-philippe-et-son-ancienne-ministre-critiques-gestion-coronavirus>

<https://francais.rt.com/france/90440-buzyn-convoque-e-devant-cour-justice-republique-concernant-gestion-covid-19>

Horoscope de Lacombe cette semaine :

De nouvelles rentrées d'argent en vue...



Ça y est un traitement est enfin mis en avant contre le covid.

Karine Lacombe, membre du conseil d'administration de la boîte qui le promeut, vient en faire elle-même la publicité ☐ Et ce n'est pas une blague ! Quand la réalité covidiste dépasse la fiction ! ☐☐ <https://t.co/EbSWy1qGYP>

– Florian Philippot (@f_philippot) [September 9, 2021](#)

“Il se place en complément du vaccin”, explique Karine Lacombe, membre du Conseil d'Administration de SpikImm et Cheffe du service des maladies infectieuses à l'Hôpital Saint-Antoine, invitée de Good Morning Business.

*“Les premiers anticorps monoclonaux ont déjà été retirés du marché car ils ont un spectre d'action trop étroit. **L'intérêt de celui développé par SpikImm, c'est qu'il a un spectre d'activité très large, à des concentrations très faibles”, vante Karine Lacombe.***

Une simple injection sous-cutanée suffirait donc pour l'administrer, ce qui est plus facile et moins douloureux qu'une injection intramusculaire.

“On espère commencer les tests chez l'homme début 2022, pour une mise à disposition dans les mois à venir”, avance Karine Lacombe, qui évoque un « Graal à atteindre ».

La vidéo de Lacombe est dans l'article de BFM :

[https://www.bfmtv.com/economie/traitement-universel-contre-le-covid-19-spik-imm-espere-atteindre-ce-graal-dans-les-prochains-mois_AV-202109090048.html#xtor=CS9-144-\[twitter\]-\[bfmbusiness\]](https://www.bfmtv.com/economie/traitement-universel-contre-le-covid-19-spik-imm-espere-atteindre-ce-graal-dans-les-prochains-mois_AV-202109090048.html#xtor=CS9-144-[twitter]-[bfmbusiness])